

Arrivée des premiers habitants du quartier République

La création du nouveau quartier République est d'ores et déjà concrète avec l'arrivée de nouveaux habitants dans les opérations 5Ponts et Ô-Slow et l'ouverture de services à la population.

L'immeuble Ô-Slow (Batî Nantes / SAMO + Barré-Lambot architectes) mêle logements et activités. Une résidence étudiante CROUS de 120 lits s'inscrit dans le projet avec une offre variée (logement individuel, studio pour des couples, colocation). Une brasserie ouvrira début 2021 au rez-dechaussée.

L'immeuble voisin, qui sera livré au printemps, est le projet 5Ponts. Il s'agit d'un programme original et unique qui répondra aux besoins spécifiques des personnes en situation de grande exclusion. Piloté par CDC Habitat et conçu par les architectes nantais TETRARC, il regroupera du logement libre ainsi que des services gérés par l'association Les Eaux vives (accueil de jour, halte de nuit, centre d'hébergement et de stabilisation), un restaurant solidaire et une ferme urbaine en toiture.

Ouverture prévue au printemps prochain.



La rue des Marchandises fait peau neuve

Le quartier République s'accompagne de nouveaux aménagements. À l'ouest des opérations Ô-Slow et des 5Ponts, la nouvelle rue des Marchandises sera livrée en février, après la finalisation des plantations. À l'horizon 2023, une fois le faisceau ferroviaire démantelé, cette rue débouchera sur la place de la République, créant ainsi un véritable lien avec le quartier historique.





Labo Diva: nouveau lieu de vie à venir sur le quartier

Depuis l'été 2019, l'ancien local de La Bovida, situé au 51 boulevard Gustave Roch, a laissé la place à une activité éphémère. D'abord galerie artistique d'un nouveau genre, le « Labo Diva » accueillera au printemps de nouvelles activités: une exposition qui présentera le futur quartier République, un atelier-boutique de réemploi de jouets, un espace de coworking, le tout animé par un café-cantine qui proposera des animations et événements de façon régulière. Rendez-vous au printemps pour découvrir ce nouveau lieu!







UNE SUPERFICIE DE 80

hectares

114 STADES DE FOOT!

27 hectares

DE NOUVEAUX ESPACES VERTS

2,5 FOIS LA SUPERFICIE DU PARC DE PROCÉ

4000 10 km

DE PISTES CYCLABLES CRÉÉS

OUVELLES

LE SUD-OUEST, NOUVEAU CHAPITRE DE L'ÎLE DE NANTES

Le sud-ouest de l'île de Nantes, qui entame sa transformation, concentre les principaux chantiers de l'île de Nantes pour les prochaines années. Il accueillera de grands équipements, comme le futur hôpital, une école, un gymnase, la nouvelle Faculté de Santé, des parkings publics, mais également des bureaux et des logements (dont 55% de logements sociaux ou abordables) De nombreux espaces verts seront aménagés pour contribuer au bien-être des habitants et usagers.

Le nouveau quartier République

Situé entre le boulevard de l'Estuaire au nord et le futur CHU au sud, le nouveau quartier République s'inscrit dans la continuité de celui déjà existant autour de la place de la République. Ce grand quartier, qui émergera sur 20 hectares dans les dix prochaines années, a été pensé comme vivant, dynamique et animé, accueillant toutes les populations et une grande diversité d'activités : logements, bureaux, commerces et équipements. Il sera desservi par trois nouvelles lignes de tramway.

Comme sur l'ensemble du secteur sud-ouest, la nature s'immisce dans tous les interstices, aussi bien dans les chemins de traverse que dans les jardins publics ou au cœur des opérations immobilières, créant ainsi créer des ambiances propices au bien-être et à la vie de quartier. La marche à pied et les autres mobilités actives (vélo, roller, trottinette...) y seront à l'honneur.



Le nouveau quartier République sera bordé au nord par une grande promenade paysagère, à l'emplacement de l'actuel faisceau ferroviaire

© Illustration: Stéphane Guedon





1384 lits DONT 257 LITS EN SOINS CRITIQUES 97% DE CHAMBRES INDIVIDUELLES CONTRE 35% AUJOURD'HUI DE TERRAIN DE TERRAIN PL SALLES DE BLOC OPÉRATOIRE 64% DE SÉJOURS EN AMBULATOIRE 10,1 hectares



Le chantier du nouvel hôpital débute



VOIE DE

CIRCULATION

PROVISOIRE

FUTURES

VOIES DE

CIRCULATION

En 2026, le nouvel hôpital ouvrira ses portes au cœur de l'île de Nantes. Il regroupera sur un même site les activités de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital Nord Laennec, actuellement situé à Saint-Herblain, c'est-à-dire toutes les spécialités de médecine, de cancérologie et de chirurgie, la maternité, la pédiatrie, les urgences, les services de réanimation, ainsi que l'Institut de Recherche en Santé 2020.

La construction du nouvel hôpital, d'une surface de plus de 200 000 m², représente une opportunité unique de bâtir un lieu de soin, d'enseignement et de recherche, en plein cœur de la métropole. Il s'agit d'un projet porteur d'une ambition européenne pour la filière santé nantaise. Ouvert sur la ville, conscient de sa responsabilité

environnementale, anticipant la révolution numérique, cet équipement contribue au « bien-être » des patients et des professionnels de santé, en offrant les meilleures conditions d'accueil et de prises en charge.

Le nouveau CHU sera à la fois un hôpital de proximité et un pôle d'excellence, situé à côté de la nouvelle Faculté de Santé, des écoles paramédicales et des instituts de recherche. L'ambition est de construire un véritable pôle hospitalo-universitaire au cœur de l'île de Nantes pour conforter la recherche nantaise - reconnue à l'international pour ses innovations - et renforcer la qualité des soins. Lancées depuis 2016, les opérations

ont entraîné des travaux de préparation comprenant notamment la démolition des hangars portuaires, le confortement des quais ainsi que le déménagement du Marché d'Intérêt National (MIN) à Rezé et sa déconstruction, qui s'est achevée en juillet 2020

Le CHU est officiellement devenu propriétaire du terrain de 10,1 hectares à l'automne 2020, et le chantier a démarré en fin d'année.

La première étape des travaux qui s'engage pour plusieurs mois concerne le terrassement. Cette phase consiste à creuser la parcelle pour lancer ensuite la construction du gros œuvre.



UN CHANTIER À FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Une charte de chantier à faible impact environnemental a été élaborée pour la phase terrassement.

La charte permet de prescrire des mesures visant à limiter les nuisances dans le but d'atteindre les performances d'un chantier à faibles nuisances et à répondre aux exigences environnementales. Les riverains seront informés de l'avancement des travaux, des périodes d'activités particulièrement bruyantes, émettrices de poussière ou risquant de perturber ponctuellement la circulation.

Compatible avec les exigences liées aux pratiques professionnelles du BTP, elle a pour objectifs de :

Dimiter les nuisances vis-à-vis des riverains: les travaux les plus bruyants seront réalisés durant des tranches horaires susceptibles d'être les moins contraignantes pour les riverains; l'éclairage sera orienté de manière réfléchie afin de réduire la pollution lumineuse vis-à-vis du voisinage

Sauf dérogation, les horaires de chantier sont fixés de 8h à 20h du lundi au vendredi. Pendant la phase de terrassement, la circulation des poids lourds de chantier est interdite entre 7h30 et 9h30, et 16h30 et 18h30.

- 2) Minimiser la pollution de l'air et les poussières, pour les personnels de chantier et pour les riverains.
- Maîtriser les consommations d'eau et d'énergie par l'utilisation de matériaux recyclés et sains, et privilégier l'approvisionnement en circuits courts.
- 4) Réduire la production de déchets de chantier et favoriser leur réutilisation ou leur valorisation.
- **5**) Limiter les risques sur la santé et la sécurité des compagnons.





